



Procès-verbal de la 243^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue au Carrefour communautaire, à Val-Paradis, le jeudi le 2 octobre 2025, à 20 h

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits.

Personnes présentes :

Claudine Desgagnés, présidente
Michelle Godbout, conseillère
Érika Larouche, conseillère
Lise Gamache, conseillère

IL Y A QUORUM.

Également présente :

Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative

M^{me} Claudine Desgagnés préside la réunion et
M^{me} Coralie Tremblay-Larouche agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par M^{me} Claudine Desgagnés à 20 h.

Adoption de l'ordre du jour

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la 242^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 17 septembre 2025 à Beaucanton;
3. Présentation des correspondances au 2 octobre 2025;
4. Approbation des décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 2 octobre 2025;
5. Approbation de la soumission de Village en santé Valcanton pour l'installation d'un mur d'intimité au Carrefour communautaire de Val-Paradis;
6. Lettre de confirmation d'adresse pour le Club de l'Âge d'or de Val-Paradis;
7. Demande de déneigement pour l'entreprise 947-1884 Québec inc.;
8. Comptes rendus des représentants de la Localité sur différents organismes et comités



9. Divers
 - 9.1. Rafrachissement oriflammes;
 - 9.2. Rémunération du personnel électoral;
 - 9.3. Demande d'adhésion 2025-2026 à Loisir et sport Baie-James;
 - 9.4. Schéma de couverture de risque;
 - 9.5. Demande du CPE Mamie Souris pour un projet visant à l'ajout d'une salle d'eau et à de nouvelles délimitations;
 - 9.6. Adhésion à Association des camps du Québec;
 - 9.7. Système de correction Antidote;
10. Période de questions;
11. Date de la prochaine séance (19 novembre 2025, à Beaucanton, 20 h);
12. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-02

Adoption du procès-verbal de la 242^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 17 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des procès-verbaux.

243-CLVAL-3744

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le procès-verbal de la 242^e séance ordinaire du conseil de la Localité de Valcanton tenue le 17 septembre 2025 à Beaucanton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-03

Présentation des correspondances au 2 octobre 2025

Il n'y a pas de correspondance reçue au 2 octobre 2025.

2025-243-04

Approbation des décaissements, des prélèvements, des comptes fournisseurs et des paies au 2 octobre 2025

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Claudine Desgagnés dépose pour étude et considération une recommandation préparée par M^{me} Coralie Tremblay-Larouche en date du 2 octobre 2025 et intitulée : *Décaissements, prélèvements, comptes fournisseurs et paies au 2 octobre 2025.*



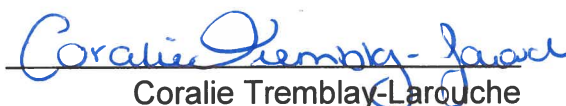
243-CLVAL-3745

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements déjà effectués, les comptes fournisseurs, les prélèvements et les paies de la Localité de Valcanton au 2 octobre 2025 pour un montant total de **31 716,43 \$** le tout tel qu'il appert et étant plus amplement d'écrit à la liste présentée par l'adjointe administrative, Coralie Tremblay-Larouche, dont une copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Coralie Tremblay-Larouche, adjointe administrative, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.


Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-05

Approbation de la soumission de Village en santé Valcanton pour l'installation d'un mur d'intimité au Carrefour communautaire de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE Village en santé de Valcanton fait une demande pour l'ajout d'un mur au Carrefour communautaire pour l'intimité, la sécurité des documents administratifs, pour leur besoin de rangement, pour accueillir les intervenants externes

CONSIDÉRANT QUE certains de leur matériel et document ont été endommagés suite aux réservations de la Localité de Valcanton, et ce, même avec avertissement les dégâts sont toujours présents;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés par des professionnelles soit : Construction LGM Inc. et qu'une demande de subvention sera demandée afin de couvrir les coûts complets de ce projet d'un montant de 11 325.04 \$.

CONSIDÉRANT QUE pour toute complication à ce projet Village en santé Valcanton assumera l'entièreté des coûts.

243-CLVAL-3746

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE VOTER LA PROPOSITION, PAR 3 VOIX CONTRE 1.

DE VÉRIFIER si les plans sont conforme par rapport à la ventilation et de faire un contrat de location à Village en santé, d'accepter la construction d'un mur si les conditions sont respectées

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-243-06

Lettre de confirmation d'adresse pour le Club de l'Âge d'or de Val-Paradis

CONSIDÉRANT QUE le Club de l'Âge d'or de Val-Paradis fait une demande pour obtenir une confirmation d'adresse postale au sein du Carrefour communautaire.

243-CLVAL-3747

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MICHELLE GODBOUT, IL EST RÉSOLU :

DE CONFIRMER QUE le Club de l'Âge d'or de Val-Paradis siège au sein du Carrefour communautaire de Val-Paradis, local A, et est autorisé à présenter une demande à Poste Canada pour recevoir la correspondance dans une boîte postale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-07

Demande de déneigement entreprise 947-1884 Québec inc.

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise 947-1884 Québec inc. fait une demande de soumission pour l'ouverture de leur cours en hiver.

243-CLVAL-3748

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU :

DE REFUSER de déneiger l'entreprise 947-1884 Québec inc. en hiver, car la Localité n'a pas les compétences pour faire ce type de service. Toutefois, nous lui donnons des références pour l'aider.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-08

Compte-rendu des représentants de la Localité sur différents organismes et comités

La présidente nous informe qu'elle a assisté à une rencontre avec le GREIBJ et que ceux-ci veulent implanter un bassin sous-terrain d'eau qui réduirait le temps de réponse et les risques d'incendies de forêt de notre région.

Elle nous mentionne également que les demandes de dérogation demandées ont été acceptées.

M^{me} Michelle Godbout a assisté à la table sociale de VVB et elle nous mentionne que le dossier du transport est en cours et que la MRC d'Abitibi-Ouest travaille sur le projet.



2025-243-09

Divers

2025-243-9.1

Rafraichissement oriflammes

CONSIDÉRANT QUE les oriflammes sont endommagées par les intempéries, il serait recommandé de refaire les oriflammes de Val-Paradis.

243-CLVAL-3749

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à la restauration des oriflammes de Val-Paradis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-9.2

Rémunération personnel électoral

CONSIDÉRANT QUE la rémunération du personnel électoral était à mettre à jour selon la grille en vigueur pour 2025;

CONSIDÉRANT QUE cela implique : 22,54 \$ pour l'agente réviseur, pour la secrétaire 34,68 \$ et présidente d'élection le salaire reste le même que l'employé déjà au siège.

243-CLVAL-3750

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU:

D'APPLIQUER un salaire au taux horaire de 22,54 \$ pour tout le personnel électoral, pour la secrétaire 34,68 \$ et pour la présidente d'élection le salaire reste le même que l'employé déjà au siège.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-9.3

Adhésion à Loisir et sports Baie-James

CONSIDÉRANT QU'il est pertinent de renouveler l'adhésion loisir et sports Baie-James pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026.

CONSIDÉRANT QUE ce programme est nécessaire afin de pouvoir réaliser les projets de loisirs de Valcanton.

243-CLVAL-3751

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DUMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

D'ADHÉRER à Loisir et sports Baie-James pour la période 2025-2026 et de défrayer les coûts en lien avec l'adhésion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2025-243-9.4

Schéma couverture de risques en sécurité incendie 2e génération

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 8 de la *Loi sur la Sécurité incendie*, les municipalités régionales de comté doivent en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, établir un schéma de couverture de risques pour l'ensemble de leur territoire;

CONSIDÉRANT QUE les Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie définissent le cadre d'élaboration du schéma et les objectifs à atteindre;

CONSIDÉRANT QUE les activités et mesures en matière de sécurité incendie doivent atteindre les objectifs du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie* «Chaque municipalité concernée et, s'il y a lieu, l'autorité régionale, déterminent, ensuite, les actions spécifiques qu'elles doivent prendre et leurs conditions de mise en œuvre;

Ces actions et leurs conditions de mise en œuvre sont traduites dans un plan adopté par chaque autorité qui en sera responsable ou, dans le cas d'une régie inter municipal, dans un plan conjoint adopté par les municipalités concernées.»

CONSIDÉRANT QUE la municipalité assume la responsabilité, quant à l'exactitude des données de recensement transmises au GREIBJ et les choix exercés pour l'établissement du plan de mise en œuvre ;

Le plan de mise en œuvre de la municipalité de la Localité de Valcanton a été intégré dans le projet de schéma du GREIBJ ;

243-CLVAL-3752

SUR PROPOSITION DE M^{ME} LISE GAMACHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil de la municipalité de la Localité de Valcanton adopte le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie du GREIBJ (2^e génération) ainsi que son plan de mise en œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-9.5

Demande du CPE Mamie Souris pour un projet visant à l'ajout d'une salle d'eau et à de nouvelles délimitations

CONSIDÉRANT QUE le CPE Mamie Souris présente une demande pour l'ajout d'une salle d'eau selon les plans fournis et que celui-ci représente de laisser l'espace jusqu'à l'escalier;

CONSIDÉRANT QUE le CPE s'engage à défrayer les coûts totaux de ce projet d'envergure et que celui-ci n'endommage aucunement la structure ou l'accessibilité du bâtiment;



243-CLVAL-3753

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER de faire un mur si la rénovation n'endommage pas la structure de l'établissement et préféablement de mettre une porte pour l'accès, mais accepte également, si la situation l'exige, de retirer la porte pour y laisser qu'un mur plein. Toutefois, la Localité aura besoin d'accès supplémentaire (clé) pour veiller à l'entretien du bâtiment.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-9.6

Adhésion à Association des camps du Québec

CONSIDÉRANT QUE l'Association des camps du Québec offre un service d'accompagnement personnalisé pour les coordonnateurs de camps de jour municipaux en fonction de notre réalité.

CONSIDÉRANT QUE ce programme est nécessaire afin d'assurer la bonne gestion, d'avoir un accompagnement, d'être formé et d'aider à assurer la gestion des risques.

243-CLVAL-3754

SUR PROPOSITION DE M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU:

D'ADHÉRER pour l'été 2026 à ce programme soit : l'Association des camps du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-9.7

Système de correction Antidote

CONSIDÉRANT QUE le système de correction automatique Antidote ne fonctionne plus avec l'ancien Word;

243-CLVAL-3755

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} LISE GAMACHE, IL EST RÉSOLU:

DE RÉPARER le système de correction automatique Antidote de la Coordonnatrice en loisirs et de défrayer les coûts de 100 \$ afin que celui-ci soit fonctionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2025-243-10

Période de questions

M. Gaétan Provencher nous demande de faire le suivi auprès d'Hydro-Québec concernant la date d'installation des lampadaires au Lac Pajegasque. Il demande également à ce qu'on puisse lui faire une facture concernant l'entretien annuel des chemins hivernaux. Il se questionne aussi sur la personne autorisée à faire les tests d'eau au sein du camping Lac Pajegasque et à savoir qui va défrayer les coûts de ce service.



2025-243-11

Date de la prochaine séance

La prochaine séance se tiendra le 19 novembre 2025, à Beaucanton, à compter de 20 h.

2025-243-12

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé,

243-CLVAL-3756

SUR PROPOSITION DE M^{ME} MICHELLE GODBOUT, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ÉRIKA LAROUCHE, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la réunion à 20 h 48.

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AUX TERMES DU RÈGLEMENT N° 205 DE LA LOCALITÉ DE VALCANTON, POUR SURVEILLANCE ET CONTRÔLE, AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Claudine Desgagnés

Claudine Desgagnés
Présidente
Localité de Valcanton

Nancy Guyon

Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Coralie Tremblay-Larouche

Coralie Tremblay-Larouche
Adjointe administrative
Localité de Valcanton